



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E103859

VALABLE JUSQU'AU 17/11/2026

ÉDITÉ LE 19/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 07/02/2011

Forme juridique : SARL

DEPUIS LE 13/06/2024

Capital : 80 000

Raison sociale : MENUISERIE NICOLAS BESNARD

Z.I. LES LOGES
72260 MAROLLES-LES-BRAULTS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC LE MANS 530 032 598

Siret : 530 032 598 00043

Code NACE : 4332B

Numéro caisse de congés payés : 3304030

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 147805126

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 147805126

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Téléphone : 02 43 33 72 49

Fax :

Portable : 06 67 76 90 92

Site Internet : <http://www.menuiserie-nicolas-besnard.fr>E-mail : accueil@menuiserienicolasbesnard.frResponsabilité légale :
BESNARD NICOLAS GÉRANT

Effectif moyen : 20 Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	18/11/2022
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	20/11/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	20/11/2024
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	20/11/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	20/11/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	20/11/2024
o Isolation des combles perdus	20/11/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	20/11/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1